



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 24 avril 2025

Procès-verbal

En l'an 2025, le jeudi 24 avril 2025 à 20h, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 17 avril 2025, s'est réuni sous la Présidence du Maire de la commune de Moncontour, en présence des 3 adjoints et des Conseillers Municipaux suivants :

Nombre de présents :

M. Edouard RENAUD – M. Louis ZAGAROLI – M. HOULLIER Jean-Jacques - Mme Martine COLOMBET – Mme Anne PEUVERGNE - M. Bruno SOUCHARD - Mme Katia GUILLOT – M. Franck JOSEPH-THEODORE – M. Nicolas TURQUOIS -

Etaient également présents :

Conseillers Consultatifs : Mme Roseline PINEAU - Mme Corinne LORIN - Mme Amandine BRIAND - M. Mickaël GUILLOT – M. Jean-Michel JAULIN

Presse : Thérèse RINUIT

Nombre de pouvoirs : 4 – Mme Marylène PETIT (donne pouvoir à COLOMBET M.) - M. BOUILLAULT Jean-Claude (donne pouvoir à HOULLIER J.J.) - M. GIANSAANTI Arnaud (donne pouvoir à RENAUD E.) - M. ROULON Alexandre (donne pouvoir à GUILLOT K.)

Absents excusés : M. France POIREAU -

Edouard RENAUD, Maire, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures.

Désignation d'un Secrétaire de séance : Mme Martine COLOMBET

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 03 avril 2025.

ORDRE DU JOUR

- *Gestion du téléski - Convention d'occupation du domaine public avec la société MKT*
- *Acquisition d'un bâtiment avec ses dépendances*
- *Demande de subvention ACTIV'2025 Volet 3 « Travaux de voirie »*
- *Questions diverses*

Gestion du téléski – Convention d'occupation du domaine public avec la société MKT

Présenté par Edouard RENAUD

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il avait été décidé de confier par convention d'occupation du domaine public la gestion du Téléski, la pratique d'activités

nautiques et du bâtiment à usage de snack situé sur le site touristique à la Société TELESKI NAUTIQUE DE MONCONTOUR pour la période du 20 mai 2011 au 20 mai 2025.

La Société TELESKI NAUTIQUE DE MONCONTOUR a installé le Téléski sur le lac Gué du Mâgne en 2011 et en a assuré la gestion et l'entretien depuis 14 ans, à cet effet, il est apparu à l'Entité publique que la poursuite de l'exploitation de ce site relevait de l'intérêt général de la Commune de MONCONTOUR et qu'elle pouvait à nouveau être assurée par le propriétaire du Téléski, la Sté TNM.

Après avoir étudié le dossier, les membres du Conseil Municipal délibèrent.

Les membres du Conseil Municipal :

↳ décident de confier la gestion du Téléski, la pratique d'activités nautiques et du bâtiment à usage de snack situé à proximité du pôle glisse à la **Société TNM** (société Téléski nautique de Moncontour) qui présente les meilleures références pour assurer la gestion et la pratique de cette activité : exploitation du Téléski et du local à usage de snack situé à proximité du pôle glisse et la gestion du pump-track pour une durée de 7 ans.

↳ fixent le montant de la redevance annuelle à la somme de 500 euros plus 1,5% du chiffre d'affaires HT qui sera versée à la SGC Nord Vienne, de la façon suivante :

↳ 1 versement de 500 € le 1er août de chaque année et le solde correspondant à 1,5% du C.A. H.T. le 31 mars de l'année suivante.

Acquisition d'un bâtiment avec ses dépendances

Présenté par Edouard RENAUD

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents le projet d'acquisition d'un bâtiment et ses dépendances : parcelles cadastrées ZE 152 - ZE 45 et ZE 47 situées Champs du Gué Boureau à Moncontour appartenant à M. et Mme RAMBEAU Christian domiciliés 14 rue du Rousseau à MONCONTOUR.

Monsieur le Maire précise que le propriétaire a confirmé son accord pour la vente d'un montant de 50 000 euros net pour l'ensemble des parcelles.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- acceptent l'acquisition des parcelles ZE 152 - ZE 45 et ZE 47 pour le prix de 50 000 € pour l'ensemble des parcelles
- déclarent que les frais de division de parcelles seront à la charge du vendeur,
- déclarent que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur en l'étude de Maître ROY, notaire à AIRVAULT (79)

Demande de subvention ACTIV'2025 Volet 3 « Travaux de voirie »

Présenté par Edouard RENAUD

Il est précisé que dans le cadre de la Dotation de Solidarité Communale annuelle qui permet le soutien de projet d'investissement des communes « Activ' Volet 3 », il convient de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Municipal avant le 30 septembre.

Le dossier déposé portera sur les travaux de voirie 2025.

Le plan prévisionnel de financement est le suivant :

Devis RTL	78 189.85 € HT
Subvention Activ'3	25 000.00 €
Autofinancement	53 189.85 € HT

Les membres du Conseil Municipal valident le dépôt de ce dossier auprès du Conseil Départemental.

Questions diverses

Concernant le banquet du 08 mai non reconduit depuis 2020 (date du covid).

A l'unanimité, nous souhaitons le remplacer par le colis de Noël aux plus de 75 ans avec une participation financière plus importante. (30 €) Un panier type sera présenté lors d'une réunion de travail.

Louis et Marylène sont chargés d'étudier la faisabilité d'une aire de camping-car sur le terrain nouvellement acquis par la commune des bâtiments de M. Rambeau Christian.

TOUR DE TABLE

BRUNO - A ce jour 219 exposants inscrits à la brocante du 01 mai.

Pour Ottange, une visite du site de Terra Villa sera organisée le samedi 31 mai avec la participation de l'association CiTerre suivi d'un repas au gymnase.

Quelques belles affiches seront exposées. A ce jour environ 30 personnes inscrites au voyage (20 sur Saint Jean-de-Sauves et 10 sur Moncontour)

ROSELINE - Redemande la pose d'un miroir de rue le long de la Place Coligny.

Indique que quelques trous sur la voirie sont encore à combler.

CORINNE - Informe que les rideaux de la salle des fêtes d'Ouzilly-Vignolles sont installés.

NICOLAS - A été contacté par les nouveaux repreneurs des gites de la Butte de Lauray afin de lui exposer leur projet d'installation d'une structure d'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer afin de soulager la vie des familles.

Edouard RENAUD clôt la séance à 21 heures

Fait à Moncontour, le 24 avril 2025

Le Maire : Edouard RENAUD

